

## 12.1 Monnaie - Crédit

À la fin de 2013, l'endettement des **agents non financiers (ANF)** résidents s'établit à 4 446,6 milliards d'euros. Il augmente de 2,8 % sur l'année, progression moindre qu'en 2012. Cette décélération concerne les **administrations publiques (APU)** et les **sociétés non financières (SNF)**. En revanche, la progression de l'encours de dette des ménages, y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), se renforce un peu.

Apprécié en proportion du produit intérieur brut (PIB), le ratio d'endettement continue d'augmenter pour les ménages comme pour les administrations publiques dont le ratio de dette au sens de Maastricht s'élève en 2013 à 92,2 %. Celui des sociétés non financières est quasi stable, à 63,3 % du PIB.

S'agissant des instruments utilisés pour s'endetter, la croissance des encours de titres de créance émis par les ANF ralentit mais reste sensiblement plus rapide que celle des crédits obtenus des institutions.

L'évolution du crédit est différente selon les secteurs institutionnels. Le taux de croissance annuel des crédits aux ménages augmente, notamment pour les crédits à l'habitat en lien avec la reprise des transactions sur les logements anciens et la légère baisse de leur **taux d'intérêt** moyen.

Depuis 2011, en France, les grandes entreprises, et parfois les entreprises de taille intermédiaire qui peuvent accéder aux marchés

de capitaux, se financent essentiellement par l'émission de titres : elles substituent des titres de créance (billets de trésorerie, bons à moyen terme négociables et obligations) à leurs emprunts bancaires, surtout à long terme. En 2013, l'encours des titres de créance émis par les SNF représente 34 % du total de leur endettement.

La croissance de l'endettement bancaire des administrations publiques est moindre que l'année précédente, marquée par un accroissement des prêts accordés aux pays en difficulté de la zone euro par le **Fonds européen de stabilité financière** dont les opérations sont enregistrées dans le compte des États membres de la zone euro. L'encours des financements par émission de titres de créance est principalement constitué de titres à long terme.

En 2013, en France comme dans la zone euro, les avoirs les plus liquides, notamment les **dépôts à vue**, sont ceux qui croissent le plus, expliquant ainsi le dynamisme de l'**agrégat monétaire M1** de la zone euro. Dans le même temps, le taux de croissance de l'agrégat monétaire M3 ralentit. La composante française de M3 fléchit également. Sa décélération est imputable au ralentissement des comptes sur livrets et au recul plus marqué des instruments négociables dans M3-M2. En revanche, la forte progression des engagements monétaires extérieurs nets contribue positivement à l'évolution de la composante de M3. ■

### Définitions

**Agents non financiers (ANF) résidents** : ensemble regroupant les ménages, les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières et les administrations publiques.

**Agrégats monétaires (M1, M2, M3)** : recensent les avoirs financiers les plus liquides des agents non financiers de la zone euro. L'agrégat M1 est composé des moyens de paiements (dépôts à vue et billets et pièces). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments négociables détenus sur des institutions monétaires (notamment titres d'OPCVM monétaires et certificats de dépôts).

**Fonds européen de stabilité financière (FEFS)** : communément appelé **Fonds de secours européen**, est un fonds de stabilisation, sous la forme d'un fonds commun de créance, approuvé par les États membres de l'Union européenne le 9 mai 2010.

**Administrations publiques (APU), dépôt à terme, dépôt à vue, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), sociétés non financières (SNF), taux d'intérêt** : voir rubrique « définitions » en annexes.

### Pour en savoir plus

- « Chiffres clés de la zone euro », Banque de France, août 2014.
- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2014.
- *Bulletin de la Banque de France*, n° 195, 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

Retrouvez le TEF sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr), rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

## Endettement des agents non financiers en 2013

en fin d'année en milliards d'euros

	Encours	13/12 en %
<b>Endettement des agents non financiers</b>	<b>4 446,6</b>	<b>2,8</b>
Ménages et ISBLSM <sup>1</sup>	1 159,4	2,0
Sociétés non financières	1 337,7	0,9
Administrations publiques <sup>2</sup>	1 949,5	4,5
<b>Crédits auprès des Institutions financières<sup>3</sup></b>	<b>2 323,3</b>	<b>1,6</b>
Ménages et ISBLSM <sup>1</sup>	1 159,4	2,0
Sociétés non financières	883,7	0,0
Administrations publiques	280,2	5,1
<b>Dépôts au passif du Trésor<sup>4</sup></b>	<b>40,3</b>	<b>- 2,2</b>
<b>Financements de marché</b>	<b>2 083,0</b>	<b>4,2</b>
Sociétés non financières	454,0	2,8
Titres de créance à court terme	22,5	- 9,5
Titres de créance à long terme	431,5	3,5
Administrations publiques	1 629,0	4,6
Titres de créance à court terme	199,9	3,7
Titres de créance à long terme	1 429,1	4,7

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.
2. Dette publique au sens de Maastricht.
3. Institutions financières monétaires et les autres intermédiaires financiers (e.g. organismes de titrisation) résidents et non résidents.
4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux - base 2010.

## Principaux indicateurs monétaires et financiers en France et dans la zone euro

glissement annuel de déc. à déc. en %

	2010	2011 (r)	2012 (r)	2013
<b>M1</b>				
Zone euro <sup>1</sup>	4,4	1,9	6,4	5,7
France (contribution)	8,3	5,5	2,8	3,4
<b>M2</b>				
Zone euro <sup>1</sup>	2,2	1,9	4,5	2,5
France (contribution)	5,4	6,8	5,2	2,3
<b>M3</b>				
Zone euro <sup>1</sup>	1,1	1,6	3,5	1,0
France (contribution)	6,7	2,7	2,4	0,9
<b>Crédits au secteur privé</b>				
Zone euro <sup>1</sup>	1,7	1,0	- 0,6	- 2,3
France <sup>2</sup>	4,7	3,1	2,5	0,7

1. Données corrigées des effets saisonniers et calendaires.
2. Crédits consentis par les institutions financières monétaires (IFM) résident en France aux résidents de la zone euro hors IFM et hors administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Banque centrale européenne.

## Dépôts et dépôts à terme

encours fin d'année en milliards d'euros

	2000	2012 (r)	2013
<b>Dépôts à vue</b>	<b>249,6</b>	<b>598,0</b>	<b>617,7</b>
dont : ménages <sup>1</sup>	144,0	279,2	295,5
sociétés non financières	105,6	214,7	231,2
<b>Comptes sur livret</b>	<b>274,6</b>	<b>611,7</b>	<b>625,1</b>
dont : livrets A et bleus	115,3	247,2	263,2
livrets soumis à l'impôt	46,1	178,7	172,5
<b>Dépôts à terme de 2 ans ou moins</b>	<b>56,5</b>	<b>152,5</b>	<b>150,7</b>
<b>Dépôts à terme de plus de 2 ans</b>	<b>279,8</b>	<b>483,5</b>	<b>499,3</b>
dont ménages <sup>1</sup>	274,3	269,4	274,8
dont plans d'épargne logement	190,3	188,2	197,7

1. Ménages et institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Source : Banque de France.

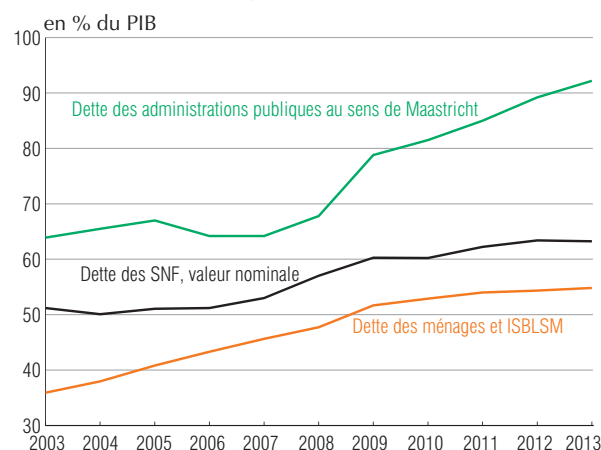
## Crédits des établissements de crédit implantés en France à des résidents français

encours fin d'année en milliards d'euros

	2011 (r)	2012 (r)	2013
<b>Crédits à la clientèle résidente</b>			
Secteur privé	2 053,7	2 100,0	2 114,9
Administrations publiques	195,1	206,8	213,1
<b>Total</b>	<b>2 248,7</b>	<b>2 306,7</b>	<b>2 328,1</b>
<b>Crédits aux sociétés non financières</b>			
Investissement	547,1	563,0	568,0
Trésorerie	187,5	174,1	167,5
Autres objets	81,2	82,0	81,3
<b>Total</b>	<b>815,9</b>	<b>819,1</b>	<b>816,7</b>
<b>Crédits aux ménages</b>			
Habitat	847,0	874,2	907,0
Trésorerie	161,1	160,4	157,3
Autres objets	92,8	92,1	92,3
<b>Total</b>	<b>1 100,9</b>	<b>1 126,7</b>	<b>1 156,6</b>

Source : Banque de France.

## Ratios de dette des agents non financiers



Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux - base 2010.

## Taux d'intérêt à court et à long terme par pays

taux moyen annuel en %

	1999	2012	2013
<b>France</b>			
<b>Court terme</b>	<b>2,93</b>	<b>0,54</b>	<b>0,17</b>
<b>Long terme</b>	<b>4,62</b>	<b>2,54</b>	<b>2,21</b>
<b>Zone euro</b>			
<b>Court terme</b>	<b>2,93</b>	<b>0,54</b>	<b>0,17</b>
<b>Long terme</b>	<b>4,66</b>	<b>3,06</b>	<b>3,01</b>
Royaume-Uni			
Court terme	5,46	0,86	0,56
Long terme	5,06	1,87	2,34
États-Unis			
Court terme	5,37	0,39	0,33
Long terme	5,73	1,79	2,35
Japon			
Court terme	0,22	0,19	0,15
Long terme	1,75	0,85	0,72

Note : les taux interbancaires à trois mois (taux à court terme) sont identiques pour tous les pays de la zone euro. Les taux à long terme sont les taux se référant au rendement des obligations d'État.

Sources : Banque centrale européenne ; Banque de France.